



COMMUNIQUÉ

La Ville de Senneterre dévoile au public la fresque au Mont-Bell

Senneterre, le 27 septembre 2019 – La Ville de Senneterre est fière de dévoiler au public la fresque au Mont-Bell.

Depuis plusieurs années, la Ville travaille à une réappropriation du sommet du Mont-Bell. Ce lieu avait été cédé à des entreprises privées lors de la liquidation du Radar dans les années '90. Un par un, la Ville a acquis la majorité des bâtiments dans les dernières années pour en faire un lieu d'interprétation ouvert au public avec un accent marqué sur les paysages. « *Le Mont-Bell a été ciblé comme lieu touristique et d'activités de plein air important par le milieu* » de dire le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

Dans le cadre des festivités entourant le 100^e anniversaire de la Ville de Senneterre, le conseil municipal souhaitait aménager et développer le sommet du Mont-Bell pour en faire un lieu attrayant pour la population et les visiteurs.

Plusieurs milliers de dollars ont été investis pour restaurer le belvédère existant, aménager un sentier qui descend dans la montagne, installer des tables de pique-nique, des bancs de parc, ainsi que des photos anciennes. La fresque, illustrant la station des Forces armées canadiennes lors de son apogée, qui surplombe la ville au loin, s'avère l'élément majeur de cette revitalisation.

La Ville de Senneterre a choisi une personne native de Senneterre pour créer cette fresque monumentale de 56 pieds par 12 pieds apposée sur un ancien bâtiment militaire. M. Mario Villeneuve, artiste bien connu du milieu et de la région, a su concevoir une œuvre d'envergure qui reprend le paysage et les différents bâtiments qui se trouvaient sur la base militaire à l'époque, dont plusieurs sont encore présents et occupés par des entreprises, des citoyens et la municipalité.

Toute la population est invitée à venir admirer la fresque, qui, sans aucun doute, rappellera des souvenirs à plusieurs. Ce lieu deviendra attractif pour les touristes de passage.

De plus, dès aujourd'hui dans le confort de votre salon, en consultant le site Internet de la Ville de Senneterre, un système de caméra vous permet de voir en temps réel le coucher de soleil à partir du sommet du Mont-Bell. Voici l'adresse Internet :

https://www.ville.senneterre.qc.ca/TOURISME/CAMERAS_PUBLIQUES



L'aventure n'est pas terminée! La municipalité, en collaboration avec Senneterre à pied, a plusieurs autres projets récréotouristiques qui occuperont la montagne, tels que la poursuite de l'aménagement quatre saisons de sentiers afin d'accueillir les randonneurs et les vélos de montagne.

« Nous avons beaucoup d'ambition pour la montagne. Elle contribue à nos objectifs touchant les saines habitudes de vie, d'interprétation de notre histoire et s'avèrera un moteur de développement touristique dans l'avenir », a mentionné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.



Photo de la conférence de presse dévoilant la fresque du Mont-Bell au public

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte, maire
Ville de Senneterre
Tél. : 819 737-2296, poste 210
Cell. : 819 856-5863
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca